



## Konkurse - Faillites - Fallimenti

VD

1. Débitrice: **Société Financière Lacance Sàrl**, 1143 Apples
2. Date du prononcé de dissolution: 08.05.2012
3. Suspension de faillite: 13.07.2012
4. Echéance selon art. 230 al. 2 LP: 30.07.2012
5. Avance de frais: CHF 4'000.00

**Indication:** La faillite sera clôturée si, dans le délai susmentionné, les créanciers n'en requièrent pas la liquidation et ne fournissent pas la sûreté exigée pour les frais qui ne seront pas couverts par la masse. La réclamation ultérieure d'avances supplémentaires est réservée.

6. **Remarques:** But : Le commerce (achat, vente, importation, exportation, représentation) de marchandises de toute nature ; l'achat, la vente et la gestion d'immeubles sous quelque forme que ce soit ; la prestation de tous services dans le domaine immobilier, notamment l'expertise et l'intermédiation, l'assistance en matière de financement d'objets immobiliers ; la prestation de tous services dans le domaine de la communication, et, en particulier, de l'édition ; ainsi que le conseil dans ces domaines ; la société ne peut prendre aucune participation immobilière en Suisse, sauf dans les cas où la Loi fédérale sur l'acquisition d'immeubles par des personnes à l'étranger l'y autorise.

Office des faillites de l'Arrondissement de la Côte  
1260 Nyon 1

00793261

